



Communiqué de presse

Pandémie coronavirus COVID-19

Reprise de l'horaire normal des transports publics

En raison de la pandémie du coronavirus COVID-19, l'ensemble du réseau national de transports publics a fait l'objet d'une modification conséquente de l'horaire au mois de mars dernier. Une reprise progressive et par étapes de l'horaire des transports publics a été introduite avec une première phase au niveau national le lundi 27 avril dernier. Le lundi 11 mai 2020, un second réaménagement de l'horaire a été réalisé. Dès le lundi 24 août 2020, l'horaire des Transports publics fribourgeois (TPF) revient à la normale. Les bus de nuit transporteront à nouveau les noctambules les vendredis et samedis soir et les veilles de fêtes générales. Sur le réseau ferroviaire, toutes les lignes du RER Fribourg | Freiburg circuleront selon l'horaire établi en décembre 2019.

Au mois de mars dernier, l'ensemble du réseau national de transports publics a fait l'objet d'une modification conséquente de l'horaire en raison de la pandémie du coronavirus COVID-19. Dès le lundi 24 août 2020, parallèlement à la rentrée scolaire des écoles obligatoires, l'horaire des Transports publics fribourgeois reviendra à la normale, avec notamment le rétablissement de l'offre ferroviaire établie en décembre 2019 et le retour des bus de nuit. Cette réintroduction de l'horaire normal, en particulier dans le domaine du ferroviaire, est réalisée au prix de nombreux efforts. Les conséquences du Coronavirus COVID-19 se font toujours ressentir, notamment dans le domaine de la formation où les TPF ont dû momentanément suspendre les cours de leurs aspirants conducteurs. Les TPF assurent tout mettre en place pour que l'ensemble de leurs prestations soient réalisées dans les meilleures conditions et ce malgré le contexte difficile lié au COVID-19.

Retour à la normale pour les lignes de nuit et le RER Fribourg | Freiburg

Sur le réseau de bus, l'ensemble des lignes de nuit sillonneront à nouveau l'AGGLO et le canton de Fribourg à partir du vendredi 28 août 2020. Dès la rentrée scolaire, l'horaire des lignes N23 Bulle – Châtel - Palézieux et N24 Bulle – Romont – Ursy - Palézieux sera également adapté afin de transiter d'une ligne à l'autre sans changer de bus à Palézieux.

Sur le réseau ferroviaire, la cadence à la demi-heure est réintroduite en soirée sur les RegioExpress Bulle-Fribourg et sur la ligne S21 Fribourg – Ins, dès le lundi 24 août 2020. A partir du vendredi 28 août, la dernière paire de course circulera à nouveau sur la ligne S50 Bulle-Palézieux. Dès le lendemain samedi 29 août les trains de la ligne S21 Fribourg – Ins circuleront à nouveau toutes les demi-heures durant la journée le weekend.

Les voyageurs sont invités à consulter régulièrement, et avant tout déplacement, l'horaire en ligne mis à jour. Ils sont également priés de s'informer de l'évolution de la situation sur les canaux digitaux de l'entreprise (médias sociaux, site internet, WhatsApp). Les chantiers ferroviaires, quant à eux, se poursuivent. L'horaire en ligne est adapté et des bus de remplacement circulent.



Reprise de la vente des titres de transport

Depuis le mercredi 1^{er} juillet 2020, la vente et le contrôle des titres de transport par les conducteurs sont à nouveau introduits sur l'ensemble des lignes régionales et le réseau MOBUL. Les cabines des conducteurs sont équipées de plexiglas de protection afin de préserver la bonne santé des voyageurs et des collaborateurs. Les conducteurs sont dispensés du port du masque, car les vitres de plexiglas assurent de manière suffisante leurs protections. Des cabines en plexiglas seront également installées dans les véhicules urbains durant le courant du mois de septembre. Cette nouvelle mesure permettra la réouverture des portes avant des bus.

Port obligatoire du masque dans les transports publics

Le port du masque est depuis le lundi 6 juillet 2020 obligatoire dans les transports publics, excepté pour les enfants de moins de 12 ans ainsi que pour les personnes ne pouvant pas le porter pour des raisons médicales. Il est toujours autorisé de manger et de boire dans les transports publics et de retirer son masque à cet usage. À l'extérieur des véhicules, par exemple sur le quai et dans les passages souterrains, le port du masque reste recommandé si la distance de 1,5 m ne peut pas être respectée.

Suivi des recommandations édictées par la Confédération et le canton

Les TPF suivent de très près l'évolution du coronavirus COVID-19. Ils ont mis en place une veille attentive qui suit les directives fédérales et cantonales. Les mesures édictées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sont appliquées au sein du groupe TPF et l'ensemble des collaborateurs reçoit régulièrement des rappels sur les règles d'hygiène à respecter afin d'éviter toute contamination. De plus, les TPF travaillent étroitement et conjointement avec les coordinateurs nationaux des transports publics et suivent les mesures établies au sein du concept de protection pour les transports publics établi par la branche. Avec l'ensemble de ces mesures, les TPF mettent tout en œuvre pour garantir la continuité de leurs services et assurer au mieux la protection de la bonne santé de leurs collaborateurs et de leurs clients.

Givisiez, le 19 août 2020

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA est un groupe de 4 sociétés, actif dans le transport public, l'infrastructure ferroviaire et l'immobilier. Le groupe emploie plus de 1'200 personnes. Son siège est basé à Givisiez.